

**Transport scolaire
Pour la rentrée 2017 :**
Inscrivez-vous en ligne
www.seinemaritime.fr/transportscolaire
Service ouvert à compter du 5 juin 2017



**Plus rapide
et plus pratique**

Vous pouvez vous inscrire sur internet
en quelques minutes
(service ouvert à tous les élèves)



**À COMPTER DE SEPTEMBRE 2017,
L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES
SERA ASSURÉE PAR LA RÉGION NORMANDIE.**

Préparation de la rentrée scolaire de septembre 2017

Vos enfants voyagent à bord des autocars du Département afin de se rendre à leur établissement scolaire : Vous devez effectuer votre demande d'inscription aux transports scolaires pour la prochaine rentrée. N'oubliez pas de **le faire avant de partir en vacances !**

La Seine-Maritime propose un service en ligne sur internet pour l'inscription aux transports scolaires.

- **En optant pour l'inscription en ligne**, il est possible d'effectuer cette démarche jusqu'à la fin du mois de juillet 2017.
- **En optant pour l'inscription au format papier**, les formulaires de demandes doivent être retournés pour la fin du mois de juin 2017 au plus tard.

**Pour s'inscrire en ligne,
il suffit de se connecter sur le site :**

www.seinemaritime.fr/transportscolaire

L'inscription s'effectue en quelques minutes.

Ce service en ligne est proposé pour tout élève (de la maternelle jusqu'au lycée) qui utilise les transports scolaires du Département.

**Le Département souhaite
à tous ses usagers
d'agréables voyages sur son réseau.**

